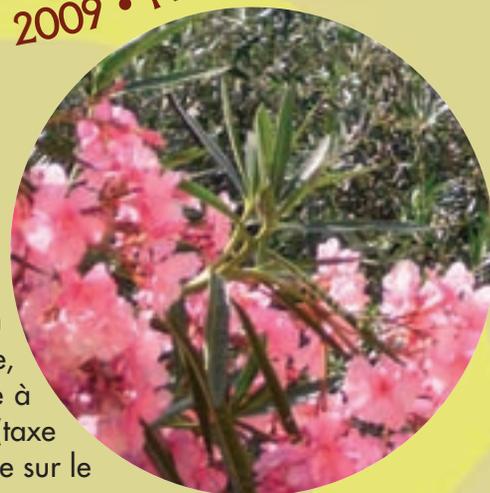


É D I T O R I A L



Comme chaque année à l'occasion du vote du budget primitif de la commune, le Conseil Municipal a été amené à fixer les taux d'imposition de la commune (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti).

Ces taux, restés inchangés depuis plus de 10 ans, le Conseil Municipal du 20 mars dernier a décidé de procéder à une augmentation de ceux-ci.

Pour autant, il ne s'agissait pas d'augmenter les impôts pour le plaisir de les augmenter.

Ce réajustement était devenu nécessaire pour plusieurs raisons :

- La perte progressive depuis 3 ans de la Dotation de Solidarité Rurale
- La nécessité de maintenir un niveau d'investissement compatible avec les enjeux de développement de notre commune tout en continuant à assurer à notre collectivité une situation financière saine.

Pour autant, et une fois prise en compte cette augmentation, les taux d'imposition de notre commune restent encore parmi les plus bas des communes de la Communauté d'Agglomération et des communes voisines, et demeurent bien en deçà de la moyenne des taux pratiqués par les communes de la même strate démographique.

Cette gestion rigoureuse permettra à notre village de poursuivre sa politique d'équipement et d'amélioration de son cadre de vie, notamment au travers de projets structurants que l'équipe municipale compte mener à bien d'ici à la fin de son mandat.

Au travers du présent bulletin municipal, je souhaitais par ailleurs mettre en exergue le dynamisme de nos associations locales, qui malgré la crise du bénévolat, continuent à proposer aux caussinardes et caussinards tout un éventail d'activités plus variées les unes que les autres.

Au nom de tout le Conseil Municipal, j'adresse à tous ces bénévoles mes plus sincères remerciements.

Jean MARTINEZ
Maire de CAUX

S O M M A I R E

Infos Municipales p.2

- Horaires d'ouverture
- Enlèvement des encombrants

Vie Associative p.2

- Association Culturelle et Sportive
- Paroisse St Roch en Piscenois
- Diane de Caux
- Aïkido club de Caux
- Le Jardin des Arts
- Association du 3^{ème} AGE
- Les Médailleurs Militaires
- Pétanq's Club
- Association les amis du clocher et du patrimoine
- Ecole Marcel PAGNOL
- Amicale Laïque de CAUX

Vie Municipale p.9

- Dites le avec des fleurs !
- Billard Club : un nouveau local
- Rencontres intergénérationnelles
- Propreté
- Propreté bis : SICTOM
- Festival des Circulades
- Comptes rendus des réunions des Conseils Municipaux du 20 décembre 2008 à 18h et du 6 février 2009 à 18h30
- Etat Civil

Infos diverses p.14

- PAUL GUÉRY
- De circulade en circulade



Vie associative

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Du lundi au vendredi : 08h-12h & 14h-18h
- Samedi : 10h-12h (Permanence des élus)
- Permanence des CCAS le mardi de 15h à 17h.

Horaires d'ouverture de la Déchetterie

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h30-12h/14h-17h30.
Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés.

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

- Mercredi : 10h-12h & 14h-19h
- Jeudi : 14h-17h
- Vendredi : 10h-12h & 14h-18h
- Samedi : 10h-12h

Horaires d'ouverture de la Poste

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-13h & 15h-17h
Mercredi : 9h-11h45
Samedi : 9h-12h

Enlèvement des encombrants ou lourds

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite. Se faire inscrire auprès du SICTOM au 04 67 98 45 83 ou par e.mail : sictom.pezenas.com@wanadoo.fr
Les enlèvements auront lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h. Noter S.V.P. qu'il est interdit aux employés du SICTOM de pénétrer dans les maisons.

Infos utiles

- Mairie
04 67 98 40 09 / 04 67 98 47 07
mairie.caux@wanadoo.fr
- Informations publications Mairie
04 67 09 95 06
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Pompiers Pézenas : 18
- Docteur Gaillard : 04 67 98 40 28
- Cadinet des Drs Vidal/Audemar
04 67 98 43 11
- Pharmacie Faugères
04 67 98 40 74

Association Culturelle et Sportive de CAUX



- Vendredi 3 avril : conférence débat "Qu'est ce que la richesse" par Patrice Padilla. 18h30 Médiathèque.
- Vendredi 24 avril : concert de flûte traversière à la chapelle 20h30
- Vendredi 29 mai : "L'OC, qu'es aquo ?" par J.C Séguèla Conférence débat 18h30, Médiathèque.
- En juin théâtre pour les enfants, date à définir Salle du Peuple.
- Et peut être une bonne surprise pour la fête de la musique ! En préparation.

Nous avons eu plusieurs demandes pour des cours de danses de salon. Nous avons contacté un professeur qui pourrait démarrer un apprentissage dès septembre. Mais il faut un nombre minimum d'élèves. Si vous êtes intéressés, veuillez s'il vous plait nous contacter au 04 67 98 42 26 ou 04 67 98 47 99 le plus rapidement possible. Merci.

Soirée Brel

Superbe soirée à la Médiathèque où un public nombreux a pu apprécier la prestation de Serge et des membres de l'ACSC qui avaient fait le pari de ressusciter Brel pour quelques heures.

Les textes chantés ou récités ont été repris par les spectateurs enchantés de pouvoir s'exprimer. Le montage vidéo de Benjamin a fait découvrir des aspects moins connus de Brel et de mieux cerner sa personnalité.

La soirée s'est poursuivie par un partage de douceurs et d'idées, échange très fructueux pour tous les participants.

Apéro lecture

Françoise nous a fait découvrir un petit bijou de la littérature contemporaine "Oscar et la Dame Rose" d'Eric - Emmanuel Shmitt.

Une nouvelle qui nous a fait passer du rire aux larmes un texte plein d'émotion relatant les derniers jours d'un enfant à l'hôpital, aidé par mamie Rose dans sa recherche de la sérénité.

Suspendus aux lèvres de Françoise, nous avons pris une vraie leçon de vie et de sagesse.

L'ACSC participera à la journée du 9 mai de la fête de la Circulade en organisant "Les peintres dans la rue". Ouvert à tous les talents caussinards. Renseignements auprès de Sylvie au 06 10 35 42 35 ou de Sylvette au 04 67 98 42 26.

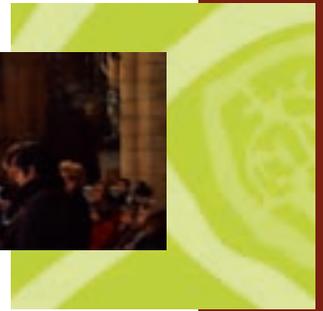
Confirmation : nous reprenons l'organisation de la Fête de la Musique le 21 juin.

Le 14 mars fut une journée exceptionnelle pour les amis de l'ACSC. D'abord, un repas venu d'Aumont-Aubrac et préparé devant eux. L'aligot généreusement servi a satisfait les 180 estomacs peu habitués à ce genre de nourriture !

Puis une animation musicale très particulière. Le groupe "Brin d'air" d'Albi a fait danser les convives sur des airs traditionnels et tout le monde a répondu avec enthousiasme en enchaînant rondes, polkas, scottches, etc...

Ça changeait des thés dansants habituels. Et en repartant, la plupart des participants nous a demandé "Quand est-ce qu'on recommence ?"





Vie associative

Paroisse St Roch en Piscenois



Le 1^{er} mars, notre communauté chrétienne de CAUX a participé à la Messe d'entrée en Carême commune aux 10 communautés de la Paroisse (PÉZENAS et 9 villages qui l'entourent). Une belle célébration concélébrée avec les Père Jean, Guilhem, Maurice, Charles et Hugues, regroupant : 360 fidèles et de nombreux jeunes de l'aumônerie accompagnés par le père Guilhem.

Lors de ce temps fort paroissial, 5 enfants qui cheminent vers le sacrement du Baptême ont fait leur 2^{ème} étape. Ils seront baptisés au cours de la veillée Pascale.

Le 5 mars, à l'invitation de Notre curé le Père Costes et de l'équipe d'animation pastorale, nous nous sommes encore rassemblés à la Chapelle des Pénitents à CAUX.

Au programme de cette rencontre de Carême :

- Une conférence donnée par le père Gérard Blayac portant sur la dimension Baptismale.
- Un simple repas solidaire au projet de Comité Contre la faim et pour le développement.
- Une célébration eucharistique dans notre magnifique église.

Le 21 mars encore un rassemblement chez nous, à CAUX. Une rencontre des enfants de la catéchèse des 10 "Clochers". Matinée récréative de 9h45 à 12h où les parents nous rejoindront pour partager le repas à l'invitation du Père Jean et des catéchistes.

Le 14 juin aura lieu la première communion des enfants de FONTÈS et de CAUX.

Cette année la cérémonie se déroulera en l'église de FONTÈS et Bastien Durand, Julie Discher, Margaux et Arnaud Blasquez, Anthony Munoz et Solène Barba de notre communauté seront de la fête.

Tandis que Thibaud Vailhere, Clélia Oulmiere, Justine Combes et Remy Lumé feront leur profession de Foi en l'église St Jean de Pézenas.

Voilà un peu de nouvelles de notre église locale qui comme vous le voyez n'est pas prête de s'éteindre et demeure toujours présente au milieu des hommes.

Diane de Caux

Samedi 28 février La Diane, invitée par la diane de Néffîès à faire la fermeture de la chasse au sanglier de la saison 2008/2009. La manifestation s'est passée dans une bonne ambiance. Les sangliers étant bien au rendez-vous. Mais les chasseurs n'avaient pas les points rouges des carabines bien

réglées. 3 bêtes manquées, il faut garder de la graine pour la saison prochaine. Dimanche 1^{er} mars les deux dianes ont mangé ensemble, 3 sangliers qui avaient été tués à Néffîès. Le temps n'étant pas de la fête il a fallu improviser pour faire cuire 2 sangliers à la broche. Heureusement que

Jeanine l'épouse du président avait fait un sanglier en daube. Le repas s'est bien passé et dans une bonne ambiance, nous nous sommes séparés en nous promettant que la saison prochaine nous chasserions plus souvent ensemble.

Le Président : HUC André.



Vie associative



Aïkido club de Caux

Le printemps revient avec ses rituels stages et sorties.

Après les quelques rendez-vous d'automne, au cours desquels les nouveaux pratiquants ont fait la connaissance de leurs collègues régionaux, l'ensemble des adhérents s'est retrouvé pour un goûter de Noël en compagnie des familles, amis et de M. Trinquier. C'est l'occasion pour chacun de pouvoir échanger sur des sujets variés en dehors des tatamis.

Janvier fut très riche avec le stage traditionnel de début d'année, animé par Didier Allouis 6^{ème} Dan. Le summum fut le stage, avec maître TAMURA 8^{ème} Dan, où 400 participants se sont regroupés malgré la tempête.

Aikibudo

Causinards, Causinardes, Bien le bonjour, Cette année les nouvelles recrues ont porté un sang neuf dans le club, obligeant les plus anciens à maintenir leurs efforts pour progresser et élevant le niveau des pratiquants dans son ensemble.

Plusieurs stages d'importance ont eu lieu cette année pour peaufiner les techniques et mettre les responsables régionaux ou nationaux en contact avec les élèves.

Il en résulte une pratique sérieuse mais ludique avec un vrai sens de l'amitié.

Mars sera l'occasion de regrouper les "plus de 50 ans" du Languedoc-Roussillon, autour de Robert Blanquier 6^{ème} Dan qui fut le fondateur de la ligue du Languedoc-Roussillon et celui qui a fait découvrir l'Aïkido dans notre région. Après les anciens, se sera le tour des adolescents et enfants de se regrouper à MONTPELLIER autour de deux spécialistes fédéraux de la pédagogie enfants.

Malgré toutes ces activités, le club n'oublie pas la Pentecôte et vous donne rendez-vous à sa traditionnelle démonstration au cours de la fête du village.

Vous pouvez découvrir ce club sur le site <http://aikidoclubdecaux.free.fr> le contacter sur aikidoclubdecaux@niscali.fr ou l'appeler au 04 67 24 72 25 ou 06 77 23 08 14. Vous pouvez, aussi, venir nous rencontrer à la salle rue

Anselme Nougaret pendant les heures de cours :

Adultes

Lundi et Mercredi de 18h30 à 20h
Samedi de 9h à 10h30

Enfants

Mardi et Vendredi de 17h45 à 18h45

Adolescents

Mercredi de 17h15 à 18h15
et Vendredi de 19h à 20h.

Diverses manifestations sont à prévoir. Repas communautaires, démonstrations etc... Nous ne manquerons pas de tenir informés nos lecteurs dans le prochain bulletin sur les différentes dates dès que celles-ci seront définies.

Dans l'attente sachez que chaque mardi et jeudi de 19h à 20h30, vous pouvez en spectateur assister à un cours afin de connaître un art martial peu répandu et pourquoi pas nous rejoindre.

A très bientôt
Le Président Gilles Russo et le bureau.





Vie associative

Le Jardin des Arts

L'association a en majorité des enfants de sept à douze ans qui bénéficient tous les mercredis après midi de 14h à 17h de cours de peinture sur tous supports y compris la soie.

Ils ont à leur disposition différents ateliers qui sont mis à disposition en roulement :

- Poterie
- Dessins aquarelles, fusains
- Peinture sur toiles, céramiques, verres
- Des après midi récréatifs sont organisés sur tous les thèmes : carnaval, anniversaire, Noël etc...

Des cours sont donnés aux adultes le jeudi après midi de 14h à 17h : les mêmes ateliers sont proposés.

L'adhésion à l'association se fait :



Cartes : Enfants : 7,50€ pour l'année
Adultes : 15€ pour l'année.

Les cours sont dispensés pour les enfants le mercredi de 14 à 17h moyennant une participation mensuelle de 9€

Pour les adultes le jeudi de 14 à 17h parti-

icipation : 15€ par mois. Quelques photos des ateliers.

2009 fera l'objet d'une exposition de nouveautés tant chez les enfants que les adultes, beaucoup de soie et de joie chez les enfants.



Association du 3^{ème} AGE

Nous avons commencé l'année avec l'Assemblée générale pour présenter les comptes 2008 et le récapitulatif de nos sorties, de nos agapes où nous avons toujours plaisir de nous retrouver entre amis.

Le Président a ouvert la séance pour remercier les adhérents d'être venus nombreux ainsi que M. le Maire pour sa présence parmi nous. M. Supply a présenté les comptes 2008 qui ont été approuvés par l'Assemblée. M. Bousquet nous a retracé les grands moments de l'année écoulée. L'Assemblée terminée M. le Maire a pris la parole pour nous dire le plaisir qu'il avait à se retrouver parmi nous. Avant de terminer, l'Assemblée a reconduit les sortants dans leurs fonctions. Et c'est par un goûter qu'a pris fin cette journée. Prochain rendez-vous le 28 mars pour un bon repas.

Le Président

Le Collectif de défense du Canton, le foyer rural, la mairie de Nizas et l'aérodrome de Pézenas-Nizas organisent:

Randonnée de la coulée des Baumes
LE DIMANCHE 14 Juin 2009

Départs à partir de 8 h30 de l'aérodrome de Pézenas-Nizas

Vtt :
14 / 28 / 44 km

Pédestres :
7 & 14 km

VTT adulte : 6 €
VTT enfant : 3 €
Randonnée pédestre 3 €
(gratuit moins de 12 ans)

L'après midi est prévue « un marché paysan » du terroir des Baumes.

Renseignements:
Thibault: 04/67/24/04/67 et 06/88/57/37/54
Mairie de Nizas: 04/67/25/15/59
Jean: 04/67/25/10/67 et 06/14/86/16/85

Site web: <http://34tibus.sport24.com>

Vie associative



Les Médaillés Militaires



Le 15 février 2009 s'est déroulée à PÉZENAS, l'assemblée générale de la 1614^{ème} section des médaillées militaires de Pézenas et son canton.

Cette réunion était placée sous la présidence de M. Batut Paul, président de l'Union Départementale et président de la 177^{ème} section des médaillés Militaires de Montpellier. Etaient présents, M. Avvocato André président de la 1818^{ème} section d'Olargues, M. Torquebiau Camille président de la 66^{ème} section de Béziers. M. Danguy Roger président du secteur de CAUX, M. Verdier Francis vice président et président de secteur de LÉZIGNAN LA CÈBE.

Après les traditionnels souhaits de bienvenue par le président Jean Marc Heux, quelques instants de recueillement furent observés en mémoire des disparus de la section depuis la dernière assemblée générale. Le bilan financier et le rapport des diverses activités furent adoptés à l'unanimité. La section a organisé deux sorties en 2008. Une journée en Espagne et une sortie au cœur de l'AUBRAC avec les anciens combattants de MONTAGNAC et le traditionnel repas champêtre au domaine de Castelsec à PÉZENAS. En fin d'année un

colis de Noël a été remis aux quinze veuves de la section et à sept médaillés militaires malades ou handicapés.

Le président de l'Union Départementale, M. Batut fit le point sur les avancées des statuts et du règlement de la nouvelle Société Nationale d'entraide de la Médaille militaire.

Au terme de la séance, c'est derrière trois drapeaux des associations patriotiques et en présence de M. Grenier premier adjoint représentant le Maire de PÉZENAS, de M. Penalva délégué aux affaires patriotiques de la commune, de M. Unal adjoint représentant le Maire de CAUX, M. Gineste président du souvenir français de CAUX et le Major Vergnes commandant la brigade de gendarmerie de Pézenas que le cortège s'est rendu au monument aux Morts où une gerbe a été déposée.

Pour clore la cérémonie le pot de l'amitié a été pris à la maison du peuple. M. Batut Paul a remis le diplôme à M. Nicolas Jean de Tourbes, titulaire de la médaille militaire depuis plus de cinquante ans et le brevet à M. Douchez Jacques de CAZOULS D'HÉRAULT, attestant que la médaille militaire lui a été concédée par décret du 05/11/2008.

Ce nouveau médaillé a aussitôt adhéré à la 1614^{ème} section.

Pour conclure, le président remercia les personnes présentes puis la journée se poursuivit autour d'un agréable repas dans une ambiance très conviviale.

La section compte 37 médaillés militaires, 15 veuves, 3 dames d'entraide et 2 membres associés soit un effectif de 57 adhérents.

Les médaillés Militaires ou veuves de médaillées militaires qui souhaitent rejoindre la section, prendre contact avec M. Danguy Roger : 04 67 98 46 77.

Pétanq's Club



Programme 2009 :
Eliminatoire secteur de Pézenas

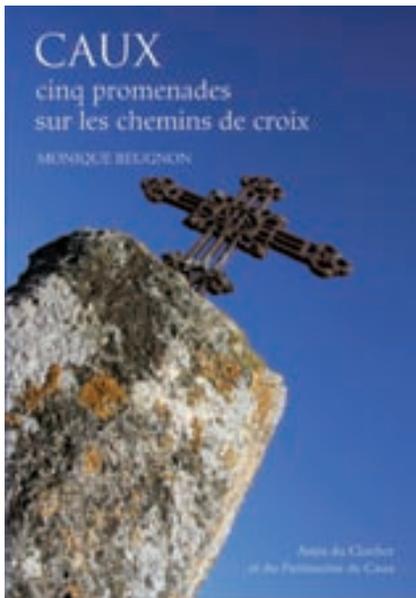
- Samedi 9 mai à 14h30 à CAUX. Comptant pour le championnat de l'Hérault. Suite le 10 mai à 9h.
- Lundi 1^{er} juin concours de Pentecôte en doublette. 300€ + les mises.
- Samedi 8 août concours en doublette Challenge Marcel CAVALLER. 200€ + les mises
- En juin 6^{ème} trophée de la ville 50€ + les mises ouverts à tous les habitants de CAUX.
- Juillet et Août brasucades + concours Ouverts à tous les caussinards et estivants.



Vie associative

Association les amis du clocher et du patrimoine

Compte rendu des activités du 1^{er} trimestre 2009.



Le 23 janvier la conférence de M. Elliot sur les lignes disparues des chemins de fer de l'Hérault a rassemblé un grand nombre d'auditeurs dans la chapelle des Pénitents. Conférence très bien documentée et qui a beaucoup intéressé les caussinards nostalgiques de leur ancienne gare.

L'après midi avait commencé par une visite chez M. Denk pour admirer son imposant circuit ferrovière qui fait rêver grands et petits. Et elle s'est terminée par le vernissage de l'exposition de peinture de Patrick Amorsi, représentant des trains et des gares de la région. Superbes tableaux d'un peintre de grand talent.

Les journées d'initiation à la généalogie ont obtenu un franc succès. De nombreuses personnes ont écouté avec attention les conseils dispensés par Geneviève et Henri Calvet pour utiliser au mieux tous les moyens informatiques ou les documents des archives, afin d'établir un arbre généalogique. Les participants sont repartis avec un petit livret récapitulant toutes les pistes utilisables.

Il est à signaler que depuis le mois de décembre, la société

généalogique du clermontai a remis à la mairie le dépouillement de l'état civil de CAUX. Ces documents sont consultables au secrétariat de la Mairie.

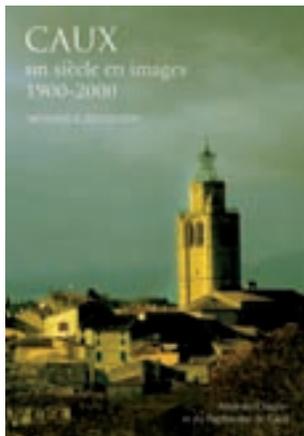
Projet de l'Association

- Le 20 mars, un apéritif convivial à la chapelle permettra de présenter le travail accompli et les projets à venir.
- Remaniement de la toiture de l'église, reprise de la façade et aménagement électrique.
- Inventaire et restauration du petit patrimoine (croix, capitelles, four à chaux)
- Inventaires des maisons du vieux CAUX
- Généalogie et liens entre familles
- Editions d'un livre sur les croix
- Réédition du Livre "CAUX, un siècle en images"
- Participation à la journée des circulades de mai, en particulier pour la visite du vieux village et du clocher.
- Le 24 octobre, à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de la naissance de Dom Bedos de Celles, nous organiserons une grande journée "Sur les traces de Dom Bedos de Celles en terre languedocienne"

Du parc l'Épine à Lodève, en passant par PÉZENAS et ST THIBÉRY, nous marcherons dans les pas de l'illustre facteur d'orgues et écouterons la voix des instruments qu'il a restaurés ou construits.

A noter : le 14 juin, l'Association de défense du causse de NIZAS organise une randonnée pédestre et à VTT sur la coulée de lave. Repas, marché paysan, discussion sur l'avenir du Causse. Nous espérons que de nombreux amis du clocher participeront à cette journée.

Soucieuse d'œuvrer à une meilleure connaissance de notre village, l'Association des Amis du Clocher et du Patrimoine de CAUX se propose d'éditer l'étude que Monique Beugnon vient de consacrer aux croix de la commune et de rééditer l'ouvrage "CAUX, un siècle en images 1900-2000" aujourd'hui épuisé.



Ecole Marcel PAGNOL



A l'occasion de la fête des grands-mères, les deux classes de CP/CE1 de l'école Marcel Pagnol ont rendu visite mardi après midi du 3 mars 2009 aux pensionnaires de la résidence Sainte Clotilde.

Cette rencontre fait partie d'un projet de classes pour créer et maintenir les liens entre les générations.

Lors de cette rencontre les élèves ont apporté des fleurs et des cartes avec un poème qu'ils ont récité aux pensionnaires. Après le goûter offert par la maison de retraite, les enfants sont rentrés à l'école en pensant à leurs nouveaux camarades. D'autres échanges sont prévus par la suite : Pâques, fête de l'école.

"Rien ne vaut la taille de mars". Adage que les élèves du CM2 de Mme Estève et du CE2 et CM2 de Mme Viguier veulent vérifier.

Encadrés par les conseillers viticulteurs, Messieurs Jaurion, Georgerens et Laussel, ainsi que par Claudia Vailhere conseillère, non viticultrice qui apprenait en même temps que les enfants, les élèves ont travaillé pendant 2 heures.

Ils ont tout à la fois taillé, dépalissé, attaché et levé les bûches. Ils ont même nettoyé le sol en ramassant des poireaux sauvages (les ont-ils mangé ?).

Les enfants ont pu ainsi comprendre le pourquoi et le comment des travaux d'hiver qui leur permettront d'obtenir une bonne récolte à l'automne.

Vie associative



Amicale Laïque de CAUX



Le 28 février dernier a eu lieu le carnaval 2009. Petits et grands sont venus nombreux nous rejoindre devant les écoles pour le départ du défilé.

Le Petit Poulain de PÉZENAS ouvrait la marche, accompagné par la musique des Fadas. Enfants, parents et enseignants grimés et costumés formaient une joyeuse foule bigarrée. Deux magnifiques chars, prêtés gracieusement par le comité des fêtes d'Alignan du Vent, fermaient la marche.

Le cortège a parcouru ainsi les rues du village dans un joyeux tintamarre et sous une pluie de confettis et serpentins, assurant le spectacle pour les Caussinards nombreux sur le parcours du défilé. Le Poulain a fait plusieurs haltes au cours desquelles nous avons pu admirer la dextérité des porteurs, pour le plus grand plaisir de la population et des élus présents. Après avoir déambulé joyeusement dans notre village, le Poulain nous a ramené

au siège de notre association dans la cour de l'ancienne école Marcel Pagnol où nous avons offert le pot de l'amitié à tous les participants. Les sémillantes mamies de la maison de retraite Ste Clotilde nous y attendaient heureuses de voir le carnaval où se mêlaient toutes les générations dans la joie et la bonne humeur.

A cette occasion, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont confectionné les délicieux gâteaux ainsi que les quiches et pizzas que nous avons dégustés.

Le succès du carnaval 2009 nous encourage à continuer dans cette voie et nous vous donnons rendez vous l'année prochaine !

Les manifestations à venir

- Distribution des bouteilles de vin issues de la vendange de la vigne de l'école faite par les enfants du primaire avec diplôme du petit vendangeur.
- Vente du muguet porte bonheur le matin du 1^{er} mai.
- Ventes de gâteaux et confitures maison.
- Kermesse à l'ancienne à venir.

Nous rappelons que les bénéfices de nos actions nous permettent de soutenir financièrement les écoles de la commune dans leurs projets de sorties et de classes découvertes. A ce propos nous remercions toutes les personnes qui, en participant à nos actions, aident de manière détournée mais active les écoles de CAUX.

Nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe à deux nouvelles recrues : Agnès Richard et Éléa Ducongé.

Nous sommes tous pleins de motivation et d'énergie pour continuer dans cette voie. Vous aussi venez nous apporter votre générosité et vos idées. Contactez nous chez notre président, Sébastien Roland, au 04 67 32 76 55.

N'hésitez pas, rejoignez nous !

L'équipe de l'Amicale Laïque de Caux.





Vie Municipale

Dites le avec des fleurs !

Réunion participative avec les Caussinards : Comment fleurir à moindre coût !



A l'initiative de la Commission Environnement ce 25 mars quelques passionnés de fleurs se sont trouvés à la Médiathèque pour écouter Jacques Brouillet, spécialiste des espaces verts de l'Agglo. Après une explication sur l'évolution des plantations au niveau des municipalités vers des plantes méditerranéennes, Jean-Marc Brouillet a donné des recettes pour avoir de belles fleurs avec un apport d'engrais limité tout en montrant comment réaliser des espaces

fleuris et massifs ou balconnières florifères à moindre coût et faible consommation d'eau. Il a également évoqué quelques noms de fleurs et chacun a pu échanger ses recettes personnelles et poser ses questions.

Ses explications sur une bonne qualité de terreau, la meilleure période pour arroser, ou comment bien utiliser les cristaux d'hydratation pour conserver l'humidité pour les plantes en pots et balconnières, ou comment lutter contre le papillon qui détruit les géraniums, a fait l'unanimité des participants pour avoir répondu avec des réponses précises le souhait d'espérer avoir une autre réunion du genre à l'automne pour mieux apprendre à conserver les plantes vivaces et les préparer pour les saisons prochaines. Une réunion devrait se faire après l'été.

Rencontres intergénérationnelles : Mardi Gras à la résidence Sainte Clothilde



A l'occasion de mardi gras, la résidence Sainte Clothilde a organisé un goûter pour fêter le carnaval en invitant les élèves de la classe de Mme Canto. Après un repas spécial "Carnaval", l'après-midi s'est déroulée sur le rythme de la samba brésilienne, où les enfants et les résidents

déguisés pour l'occasion, ont partagé danse, rire, chant et poésie. Ce moment magique s'est poursuivi par la dégustation de crêpes maison proposées par l'animatrice. Tout ce petit monde s'est quitté en reprenant rendez-vous pour Pâques.

Billard Club de Caux : un nouveau local



Afin de répondre au succès grandissant de la pratique du billard, la municipalité a décidé de mettre un local à la disposition du Billard Club de CAUX. Situé à l'ancienne école Pagnol, il permet depuis plusieurs semaines aux amateurs de "l'esprit de bande" de disposer d'un lieu convivial et autonome. Composé de deux tables (une de pool et une de billard français), ce nouveau local permettra sans nul doute au Président Baillot de recruter de nouveaux adeptes.

Elections Européennes



La date des élections européennes est désormais connue : il s'agit du dimanche 7 juin. Pour les horaires d'ouverture des bureaux de vote et les modalités du scrutin, consultez les tableaux d'affichage de la Mairie.

N'oubliez pas que le droit de vote est une chance qui n'est pas partagée par tous les habitants de la planète !

Vie Municipale



Propreté : La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée partenaire incontournable



Depuis 2003, la compétence "propreté" a été transférée à la CAHM, en même temps que le personnel qui y était alors rattaché.

Depuis le début de l'année, nous bénéficions de 2 agents communautaires à plein temps (7h-14h x 5 jours).

Equipés pour l'un d'un vespa car et pour l'autre d'un triporteur, ils ont pour mission de préserver la propreté de nos rues, parfois mises à mal par l'incivilité de certains ou la négligence d'autres.

A cela, il convient d'ajouter la tournée d'une balayeuse sur les grands axes du village et les lotissements, tous les lundis de 7h à 14h ainsi que les vendredis matins sur la place du marché.

Le plus souvent accompagnée d'un agent équipé d'un souffleur, elle complète un dispositif qui permet aux caussinards de vivre dans un village propre.

Dévoués à leur mission, ils se retrouvent encore trop souvent à devoir intervenir pour pallier le manque de civisme de certains, notamment en ce qui concerne les déjections canines. L'occasion de rappeler que la municipalité tient à la disposition de chacun des "ramasses-crottes", à retirer à l'accueil de la Mairie

L'occasion enfin de remercier l'ensemble de l'équipe de la Communauté d'Agglomération pour son dévouement et sa réactivité.

Propreté bis : SICTOM, des permanences pour les usagers

Depuis le début de l'année, et afin d'être au plus près des usagers, le SICTOM PÉZENAS-AGDE a décidé de mettre en place des permanences dans chaque commune. Une fois par mois, M. Jean Leon (06 84 95 36 09) sera donc au service des caussinards et des caussinardes pour tous les problèmes liés à la collecte et au tri des ordures ménagères. Gageons que ce nouveau service sera apprécié par tous !

Festival des Circulades : un programme alléchant !

Sous l'égide de Catherine Perrin, responsable de la Commission Municipale de la Culture, notre commune sera cette année un partenaire très actif du Festival des Circulades qui se tiendra tout au long du mois de mai dans différentes communes du département.

Placé cette année sous le thème de "l'Occitan", il fera étape à Caux le 9 mai prochain.

Un grand merci à celles et ceux qui se sont investis dans son organisation, avec une mention spéciale à "L'Association des Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux". **Voir programme p15.**





Vie Municipale

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 décembre 2008 à 18h

Présent : Jean MARTINEZ, Maire

Mesdames : Mary-Claude VIRGILE,
Patricia BERNABE, Catherine PERRIN,
Nicole SAUSSOL, Claudia VAIHERE,
Lucette MAURIN.

Messieurs : Michel TRINQUIER, Michel
UNAL, Bernard JAURION, Thierry
CASTELLO, Jean-Michel CAVALLER,
Jean-Charles DESPLAN, Brice EVENO,
Alphonse MARTINEZ, Gil GEORGERENS,
Pierre QUINONERO.

Procuration : Jean-Paul LAUSSEL (Proc.
L.MAURIN)

M. le Maire ouvre la séance à 18h. Les comptes rendus des Conseils Municipaux du 31 octobre et 28 novembre 2008 sont approuvés à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs

M. le Maire rappelle que par délibérations en date du 28 novembre 2008, le Conseil Municipal avait décidé la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe à 35 heures par semaine. Il propose donc de supprimer du tableau des effectifs le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 29h par semaine. D'autre part il propose également l'avancement en grade d'une adjointe territoriale principale 1^{ère} classe promue au grade de rédacteur territorial et une ATSEM 1^{ère} classe promue au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe.
Vote à l'Unanimité.

Salle et Achat Billard Club de CAUX

Suite à la décision prise au Conseil Municipal du 28 novembre 2008, M. le Maire propose d'attribuer à l'Association "Billard Club de CAUX" une salle vacante de l'ancienne école Marcel Pagnol. D'autre part cette association a l'intention d'acquérir un billard homologué d'une valeur de 1 700€. Pour ne pas fragiliser les finances de l'Association, M. le Maire propose de l'acheter en tant qu'équipement communal. En contre partie le billard Club de CAUX rembourserait à la commune la somme de 900€. Les 800€ restant pourraient faire l'objet d'une subvention exceptionnelle. Vote à l'unanimité.

Location d'un logement communal

Après avoir écouté les arguments de Lucette Maurin, Responsable du CCAS, M. le Maire propose de louer le logement communal sis 3 Place de l'église à Melle Eve Le Scanf. Vote à l'unanimité.

Modification du P.O.S.

La présente demande de modification du POS de la Commune de CAUX a pour objet de modifier l'article 5 de la zone II NAB du Causse. L'objectif de cette modification est de ramener la superficie minimale constructible de 900 à 600 m² et faciliter ainsi, l'achat de ces terrains par des jeunes du village.
Vote à l'unanimité.

Achat du terrain Grenier

M. le Maire informe l'assemblée que M. Alain Grenier, propriétaire de parcelles cadastrées A 969, A 970, A 972 d'une superficie totale de 10 684 m² a décidé de mettre en vente ces terrains. La commune souhaitant réaliser une réserve foncière, M. le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de ce terrain pour un coût total de 21 363€. Vote à l'unanimité.

Ouverture de crédits d'investissements

M. le Maire informe l'Assemblée qu'en application de l'article L 1612-1 du CGCT, l'ordonnateur peut si le budget n'a pas été voté, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent. M. le Maire sollicite donc du Conseil Municipal l'autorisation d'appliquer l'article L162 - 1 du CGCT.
Vote à l'unanimité.

Subvention A.P.P. (Atelier Pédagogique Personnalisé)

L'A.P.P. de Pézenas, dans le cadre de la mission d'accueil et de formation reçoit toutes les personnes relevant de sa compé-

tence sur les cantons de PÉZENAS, MONTAGNAC et FLORENSAC.

La Commune de CAUX s'est engagée à participer au fonctionnement de l'A.P.P., pour une participation financière annuelle de 100€ forfaitaire + 50€ par stagiaire.

Pour l'année 2008, 13 stagiaires de CAUX ont pu bénéficier de cette formation. Le montant de la participation de la Commune de CAUX s'élève donc à 750€. Vote à l'unanimité.

Election d'un délégué suppléant au SIEVH (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Hérault)

Suite à la démission de Ludovic Teichner, délégué suppléant de la Commune de CAUX au SIEVH, il est proposé de procéder à son remplacement.
M. le Maire fait appel à candidature. Marie Claude Virgile se propose. Proposition acceptée à l'unanimité.

Dégradation de la pompe de l'aire de lavage

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la pompe de l'aire de lavage avait été dégradée en décembre dernier. Le propriétaire du véhicule à l'origine de ces dégradations ne s'est pas rendu aux visites contradictoires organisées par l'expert des assurances
Dans ces conditions, il convient de porter cette affaire devant la juridiction compétente. M. le Maire en demande l'autorisation au Conseil Municipal. Vote à l'unanimité.

SIVOM Brigade d'enlèvement des Tags

Par courrier en date du 15 décembre 2008, le Président du SIVOM, s'étonne que la Commune de CAUX ne participe pas à ce projet.
Il est rappelé qu'à la réunion du 25 novembre dernier, au cours de laquelle les

Vie Municipale



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 février 2009 à 18h30

délégués du SIVOM ont officiellement créé cette nouvelle compétence, notre représentante, Claudia Vailhere, était absente (elle n'avait pas reçu de convocation). Il est rappelé également que dans un précédent Conseil Municipal, il avait été décidé à l'unanimité de ne pas adhérer à ce service, en considération d'un coût trop élevé et d'un nombre d'interventions trop important. Dans ces conditions le Conseil Municipal dans son unanimité, réitère sa décision de ne pas participer à ce projet.

TOUR DE TABLE

Michel Trinquier informe le Conseil Municipal que la distribution des dictionnaires aux enfants de l'école primaire a eu lieu le vendredi 19 décembre à la satisfaction des élèves et des enseignants.

Catherine Perrin rappelle que le festival des villages en circulade aura lieu le 9 mai. Au programme :

- Visite guidé du vieux village
- Dégustation des Vins du Terroir
- Repas pris en commun (Ragoût d'escoubilles)
- Spectacle présenté par le groupe PAROULAS PER LOU VENT.

Lucette Maurin signale que la distribution des chocolats aux personnes âgées bat son plein et que celle du goûter aux enfants des écoles a eu lieu vendredi à la satisfaction de tous. Constate après avoir reçu l'information des Restos du Cœur de PÉZENAS que notre village figure en 2^{ème} position pour le nombre de bénéficiaires et que certaines personnes ont des difficultés pour aller récupérer les colis. Un service de portage à domicile serait souhaitable.

Gil Georgerens signale le stationnement d'un véhicule 4X4 (style pick-up) rue de l'Herbette depuis la fête de septembre.

Bernard Jaurion signale que le nouveau fléchage du village est à l'étude est que certaines plaquettes ont déjà été posées.

Michel Unal transmet les remerciements des habitants de Sallèles, satisfaits des illuminations.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du 6 février 2009 à 18h30

Présents : M. Jean MARTINEZ, Maire.

Mesdames : Mary-Claude VIRGILE, Nicole SAUSSOL, Claudia VAIHERE, Lucette MAURIN

Messieurs : Michel TRINQUIER, Michel UNAL, Bernard JAURION, Thierry CASTELLO, Jean-Michel CAVALLER, Jean-Charles DESPLAN, Brice EVENO, Alphonse MARTINEZ, Jean-Paul LAUSSEL, Gil GEORGERENS.

Procuration : Pierre QUINONERO (Proc J.MARTINEZ), Catherine PERRIN (Proc M. TRINQUIER), Patricia BERNABE (Proc Brice EVENO).

M. le Maire ouvre la séance à 18h30. Les deux derniers comptes rendus des Conseils Municipaux ont été approuvés à l'unanimité. La date du 20 mars à 18h30 est proposée pour la réunion du prochain Conseil Municipal, au cours duquel le budget 2009 pourrait être examiné.

Modification du tableau des effectifs

M. le Maire rappelle que par délibération du 20 décembre 2008, le Conseil Municipal avait procédé à la dernière modification du tableau des effectifs :

Il avait été validé les deux avancements de grade suivant :

- Un Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe promu au grade de Rédacteur Territorial.
- Un ATSEM 1^{ère} classe promu au grade d'ATSEM Principal 2^{ème} classe. Il indique qu'après avoir procédé à la création de ces deux nouveaux postes, il convient de supprimer les anciens.

Vote à l'unanimité.

Détermination de l'indice de référence des loyers

M. le Maire informe le Conseil Municipal

que la trésorerie de PÉZENAS souhaite que la commune de CAUX, délibère afin de fixer l'indice de référence qui sera pris en compte lors des éventuelles modifications de loyers à venir. Il propose que pour toute augmentation de loyer à venir, l'indice de référence soit celui du 4^{ème} trimestre de l'année précédente.

Vote à l'unanimité.

Subventions exceptionnelles

A) Association : Les étudiants pour le vignoble : Dans le cadre de leurs études, ces étudiants souhaitent mettre en œuvre des manifestations de promotions des vins de CAUX, notamment lors d'un salon de dégustation de 3 jours en Irlande. M. le Maire propose d'aider cette association de jeunes étudiants dans le cadre des subventions exceptionnelles, seulement pour couvrir le déficit (s'il y a déficit) jusqu'à un montant maximum de 400€. Vote à l'unanimité.

B) Association généalogique du clermontais : L'Association généalogique du clermontais vient de déposer en Mairie ses travaux concernant les relevés et la numérisation des registres paroissiaux et d'état civil de 1672 à 1902 (Naissances - Baptêmes - Mariages - Sépultures et Décès). Ces nouveaux documents permettront de faciliter la tâche aux personnes intéressées par la généalogie. Les frais engagés par cette association s'élèvent à 550€.

M. le Maire sollicite du Conseil l'autorisation de régler cette somme sous la forme de subvention exceptionnelle.

Vote à l'unanimité.

Motion de soutien au Département

A la demande du Président du Conseil Général de l'Hérault, M. le Maire présente à l'assemblée un exemple de motion de soutien aux Départements menacés de suppression par un projet qui sera



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 février 2009 à 18h30 (suite)

présenté au Parlement après les conclusions de la Commission BALLADUR attendues fin février. Vote à l'unanimité.

Une pétition sera tenue à la disposition de la population qui en sera informée par publication.

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée : Prise de la compétence supplémentaire "Archéologie Préventive"

Par délibération n°21 en date du 27 octobre 2008, les membres du Conseil Communautaire ont statué à l'unanimité pour doter la Communauté d'Agglomération "Hérault Méditerranée" de la compétence supplémentaire "Archéologie Préventive".

Il est demandé aux communes membres de la CAHM de se prononcer. Avis favorable à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

• Rapport gendarmerie

M. le Maire présente au Conseil Municipal le bilan de la délinquance 2008 sur notre commune.

Fait lecture d'une lettre de remerciements du maire de Néffies concernant le loto de solidarité aux viticulteurs sinistrés.

TOUR DE TABLE

Thierry Castello demande à qui incombe l'entretien des bassins de rétention. Réponse à la Communauté d'Agglomération "Hérault Méditerranée" dès qu'ils sont municipaux.

Jean-Michel Cavaller propose de capitonner la porte de M. le Maire, pour assurer l'intimité des conversations. Demande des informations sur l'installation du relais SFR. Réponse : la convention avec l'opérateur a été signée. On attend l'installation.

Nicole Saussol signale que la rue de la Foire, est a nouveau souillée par des déjections animales.

Lucette Maurin propose, que compte tenu du peu de participants à la présentation des vœux aux "blagaires", de revoir l'organisation de cette manifestation. Elle Informe le Conseil Municipal de son entrevue avec les représentants de Présence Verte, concernant le portage

des repas à domicile et de son déplacement à FLORENSAC pour la signature de la convention pour l'amélioration de l'habitat.

Bernard Jaurion signale que les bulletins municipaux sont prêts à être distribués.

Alphonse Martinez fait le compte rendu de son entrevue avec les instituteurs : Conseil d'école primaire.

Fin de la séance à 20h.

Etat civil

Naissances

Nous avons le plaisir de faire part de la naissance de :

- FERY Léna 02 novembre 2008
- BOURNHOL Lya 17 novembre 2008
- AGUAYO Louna 12 décembre 2008
- LEBLANC - - GONZALEZ Sacha 14 janvier 2009
- OLIVIER Lou 26 janvier 2009
- DESCAMPS Lorenzo 12 février 2009
- BENEDICTO Shana 24 février 2009

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux-nés.

Mariages

Nous avons le plaisir de faire part du mariage de :

- BRUYERE Julien & Sokunthear NGET 14 novembre 2008

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décés

- TORRES Edouard 06 décembre 2008
- RUIZ Sébastien 13 décembre 2008
- ROLLET Josette Epse BERTRAND 02 janvier 2009
- GRENIER Yvonne 01 janvier 2009
- RODRIGUEZ Maria Vve BASSEGUY 31 janvier 2009

Décès en maison de retraite

- CREGUT Madeleine Epse PREFAUT 11 novembre 2008
- GOHON Bernard 15 novembre 2008
- TRILLES Jeanne Vve CAMBON 30 novembre 2008
- CHRISTOL Julienne Vve PONS 02 janvier 2009
- REYNAUD Blanche 12 janvier 2009
- DIMARTINO Marguerite Vve FRULLI 27 janvier 2009
- ROCOBLAVE Marie Vve DAYDOU 04 février 2009
- POUTHIER-GEORGET Geneviève Vve GOUAUT 10 mars 2009
- CROUZAT Josette Vve METRY 27 mars 2009
- CONVERT Raoul 01 Avril 2009

Que toutes les familles éprouvées soient assurées de nos sincères condoléances.



PAUL GUÉRY, sculpteur des botanistes



“Pas très grand, maigre et sec, avec une figure brune de méridional, des yeux vifs et noirs qui pénètrent, parlant peu observateur et pensif” description citée par C. Statue de Richer de Belleval.

La place de Paul Guéry dans l'album des célébrités caussinardes se justifie aux cotés de Dom Bedos, du Général Causse, de Grimaud de CAUX et d'une poignée d'autres.

Paul-Jean Sébastien Guéry voit le jour le 2 mars 1898 dans une maison de la rue de l'Evêché, au domicile de ses parents, Paul, maçon, et de Marie-Marguerite née Bonas, sans profession. Le couple a dépassé la trentaine et compte déjà quatre enfants : Xavier, 11 ans, Louis 9 ans, Louise 7 ans, et Maria 5 ans. Originaires de Pézenas, les Guéry n'apparaissent à CAUX que sur la liste nominative du dénombrement de 1896. Ils sont donc arrivés dans le village après le recensement de 1891 et repartis avant celui de 1901. Paul Guéry passe son enfance et son adolescence à Pézenas avant d'être mobilisé en 1917. De retour du front, et grâce au soutien de la municipalité piscénoise, il intègre l'école régionale des Beaux-Arts de Montpellier où il est l'élève de Louis Guigues, futur conservateur du musée Fabre.

Au cours d'une exposition, le Biterrois Antonin Injalbert, Grand Prix de Rome 1874, remarque les travaux du jeune homme et lui fait obtenir une bourse d'étude pour l'école supérieure des Beaux-Arts de Paris. Sur les recommandations de son tuteur, Guéry concourt pour le Prix de Rome et obtient le deuxième prix en 1929 pour son groupe sculptural le Printemps. A Paris, où il travaille un temps dans l'atelier du célèbre Bourdelle, Jean Guéry épouse en premières noces Suzanne Marie Vanucci, le 20 août 1932, puis Hélène-Marie-Françoise Paris, le 21 décembre 1937. Quelques mois plus tard, il est mobilisé. Il regagne Montpellier après l'armistice où il s'installe définitivement et mourra le 16 avril 1977.

Dans ses premiers travaux, sur le fronton du grand théâtre de l'Apollo de Nantes (1932) par exemple, le style réaliste et dépouillé de Paul Guéry s'impose. On le retrouvera dans bon nombre de commandes publiques : le bas-relief de la cave Coopérative de Saint-Georges-d'Orques représentant Saint-Georges terrassant le dragon (1948), le buste du professeur Jeanbon à l'hôpital Saint Charles, les bustes de Paul Valéry et Jean Moulin dans les salons de la Préfecture de l'Hérault, un bas-relief symbolisant le commerce, l'industrie et la flore du département à la Sous-Préfecture de Béziers (1953-54), un médaillon en bas-relief à la station de pompage à Florensac, la statue de Sainte-Thérèse à l'église de ce nom à Montpellier, la Vendangeuse sur la façade du lycée professionnel Charles Alliés de Pézenas.

Mais c'est l'authentique Jardin des Plantes de Montpellier qui sert d'écrin au plus grand nombre d'œuvres de Paul Guéry. A la fin des années 40, on confia au sculpteur le soin de refaire en pierre l'ensemble des bustes des illustres botanistes de l'Ecole montpelliéraine réalisés en

terre cuite au début du XIX^{ème} siècle et malmenés par les troupes allemandes durant l'Occupation. Rondelet, Pélissier, Magnol, Boissier de Sauvage, Nissolle, Draparnaud, de Candolle, Dunal, Granel, Galavielle, Planchon et Martins tiennent ainsi compagnie à Richer de Belleval dont le statut de fondateur du jardin lui vaut de figurer aussi en pied à l'entrée principale, côté rue du Faubourg Saint-Jammes. La statue monumentale de ce "colosse hiérarchique à l'abri d'immenses cyprès", inaugurée en 1951, témoigne de la force et de la sobriété du travail de Paul Guéry.

Sources

Archives municipales de Pézenas, délibérations municipales, 19 février 1916, 27 juillet 1921, 14 décembre 1927.

Claude Alberge, Histoire de Pézenas par les rues et les places, La tour Gile, Péronnas 2004, pp.454-456.

Pierre Clerc, Dictionnaire de bibliographie héraultaise des origines à nos jours... Tome 2 G-Z, Librairie Pierre Clerc, Les nouvelles presses du Languedoc, Montpellier 2006, pp 1034.-1035.

Mireille Lacave, Montpellier, la sculpture dans la ville, Equinoxe, Marguerittes 1990, pp.33-38.

Jean Lepage, Dictionnaire des peintres, Graveurs, dessinateurs, et architectes du Languedoc-Roussillon (1800-1950), Editions Singulières, pp 411-412.

Julie Turgas, statuaire du Jardin des Plantes de Montpellier, étude inédite, Institut National du Patrimoine, 2007.

L'écho de l'Hérault, 1^{er} juin 1929, 15 juin 1929, 23 juin 1932.

Remerciements

Nathalie Mougin, Université de Montpellier 1 / Jardin des Plantes de Montpellier ; Edith Matis, DRAC Languedoc Roussillon, Centre de Documentation du Patrimoine.



De circulade en circulade

La Mairie de Caux, l'Association des villages circulaires.

Avec la participation de l'Association des Amis du Clocher et Patrimoine de CAUX vous proposent le 9 mai 2009 un festival Occitan.



17H15

Ouverture du Festival sur la Place de l'Église du centre historique.

Dégustation de vins au Caveau "Espace des vins de CAUX" et vente.

La visite du clocher fera découvrir les environs de CAUX et son patrimoine.

L'exposition proposée par l'Association des amis du Clocher et Patrimoine de CAUX et la Mairie avec des peintures sur le village et son clocher.

Nos amis les peintres participeront en nous laissant leurs œuvres avec diverses peintures sur les vignes comme sur le patrimoine de CAUX.

18H

Le groupe "ALBA CANTA" nous surprendra dans les rues du vieux CAUX, en chantant des chants traditionnels languedociens au son de fifres et percussions pour vous faire découvrir à chaque halte quelques histoires racontées par l'association "des Amis du clocher et Patrimoine de CAUX" et mieux nous faire connaître son patrimoine.



19H

Fin du Récital DEGUSTATION des vins des domaines de :

- Domaine de Bayelle
- Domaine Le Conte des Floris
- Domaine de la Garance
- Domaine du Moulinas
- Ainsi que les vins de la Cave Molière

19H30

Apéritif offert par la ville de CAUX et la Commission, Culture, Tourisme environnement.



Restauration sur place

Prix : entre 10/15€

- Le Bar- Restaurant "Rex" Rue de l'Égalité
- Le Bar- Restaurant, "le Square" Place de la République

Infos Diverses



Gilbert MERCADIER : 50 ans de bénévolat



président Cantonal.

A partir de 1977, il intègre le bureau des Mutuelles Agricole de la Commune puis en 1981 il est élu Président Local de Groupama Sud, et ce, jusqu'en 2003. Entre temps, à partir de 1987, il fait parti

Elu en 1959, Gilbert Mercadier reste conseiller municipal jusqu'en mars 1971.

En 1965, il est élu Président local de la Mutualité Sociale Agricole de l'Hérault dont 10 ans Prési-

du Conseil d'Administration de la Cave Coopérative dont il est élu Président de 1990 à 1992.

En mars dernier, il a fêté ses 50 de bénévolat au service de sa commune et de ses habitants.

Après avoir été promu Chevalier du Mérite Agricole le 25 janvier 1993 par M. le Ministre de l'Agriculture JP Soisson, il vient d'être promu Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole le 31 janvier 2009 par M. le Ministre de l'Agriculture Michel Barnier.

Une juste récompense pour une carrière exemplaire !

Centre Communal d'action sociale (CCAS)

Le repas des aînés de la commune de CAUX se déroulera le 18 avril 2009 à la Salle du Peuple.

Ouverture des portes à compter de 12h.

Les inscriptions se feront le Mercredi 8 avril de 17h à 19h

Jeudi 9 avril de 17h à 19h

Et vendredi 10 avril de 10h à 12h et de 17h à 19h, salle Lous Blagaires



Des petits Caussinards à la TV le Jeudi 7 mai 2009 à 19h sur France 3, 3 jeunes Caussinards présenteront la météo afin d'annoncer la fête du village circulaire célébré le 9 mai 2009 à CAUX.



Libération

Viticulture : Jean Pierre VANEL séduit "Libé"

Vu dans "Libération" du 13 février dernier :
Le vin du mois : Ma non troppo, notes de terres.
Un article signé Olivier Bertrand.

Nouveaux Résidents

Les nouveaux arrivants au village sont priés de se faire connaître en Mairie et de contacter le S.I.C.T.O.M. au 04 67 98 45 83 pour l'obtention des conteneurs à ordures ménagères individuels.

Recensement Militaire 2^{ème} période année 2009

Inscriptions prises en Mairie du 1^{er} avril jusqu'au 30 juin 2009, pour les jeunes gens nés en : Avril, mai et juin 1993. Se munir du livret de famille.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Caux

Il informe les personnes âgées de 60 ans et plus qu'une fiche de renseignements leur sera remise afin de permettre un recensement des personnes intéressés par la livraison de repas à domicile.

Prière de déposer cette fiche dûment renseignée en Mairie sous enveloppe non affranchie avant le 15 mai 2009.



ERRATUM : Lors du numéro 100 du Bulletin Municipal, nous avons omis de citer parmi les bénévoles qui ont contribué à la vie de celui-ci M. Henri Vallet. Toutes nos excuses à Henri et à ceux qui auraient été oubliés aussi et qui peuvent se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

Le Bulletin Municipal de Caux est édité par la Mairie de Caux au 04 67 98 40 09

- **Directeur de la publication**
Jean Martinez
- **Rédaction et photos**
Direction Générale des Services
Avec l'aimable participation photographique de Monsieur Jalabert.
- **Graphisme et mise en page**
Studio A. au 04 67 01 00 94 ou 95
- **Impression**
J-F Impression au 04 67 27 34 11
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2009